



Fondation de l'École  
de la Tortue-des-Bois

## Un legs exceptionnel pour les enfants de Saint-Mathieu-du-Parc

L'École primaire de Saint-Mathieu-du-Parc a récemment été touchée par un geste d'une rare et profonde générosité. Dans son testament, M. **Jean Laperle** a choisi de léguer la somme remarquable de **97 307,20 \$** aux enfants du village — un don qui témoigne de son attachement sincère à notre communauté et de son désir de contribuer au bien-être des plus jeunes.

Conformément à ses volontés, ce montant a été remis à la **Fondation de l'École alternative de La Tortue-des-Bois**, qui en assurera la gestion. En accord avec l'exécuteur testamentaire, M. **Richard Lavoie**, il a été convenu que ce legs viendra **enrichir** les actions déjà soutenues par la Fondation, **sans se substituer** aux levées de fonds annuelles. Ce don permettra donc de **faire davantage** : multiplier les occasions d'apprentissage, de réalisation de nouveaux projets et offrir encore plus de soutien aux enfants, tout en préservant l'engagement communautaire qui demeure au cœur de la mission de la Fondation.

Par ce geste, M. Laperle laisse une empreinte durable dans la vie des jeunes de Saint-Mathieu-du-Parc. Son héritage porte la marque d'un amour profond pour le village et d'une volonté généreuse d'appuyer l'épanouissement des enfants qui y grandissent.

La Fondation, l'École et l'ensemble de la communauté souhaitent souligner avec gratitude cette contribution exceptionnelle, dont les bienfaits se feront sentir pendant de nombreuses années.